

Chalette

Magazine municipal / n°30 / septembre 2012



Place **Commune**

www.ville-chalette.fr

*La fontaine de la rue Paul-Painlevé
bien rafraîchissante durant la canicule.*



**Chalette célèbre la
journée mondiale
pour la Paix**
P 12



Fête du Sport
P 13



Dossier : Une saison au Hangar

Une rentrée à l'offensive !

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve dans ces pages après ces mois de suspension liés aux échéances électorales puis à la coupure de l'été.

Plusieurs projets d'envergure vont se poursuivre ou voir le jour dans les prochaines semaines, confirmant le dynamisme et l'ambition de notre commune malgré un contexte financier difficile. Trois d'entre eux répondent à notre priorité en direction de l'enfance et de la jeunesse.

La reconstruction du collège Pablo-Picasso a bien avancé cet été et on voit à présent se dessiner les contours des bâtiments. Je vous rappelle qu'une pleine année de chantier sera encore nécessaire pour finaliser les aménagements, son ouverture étant prévue pour la prochaine rentrée de 2013. Par ailleurs, le sol du gymnase Pablo-Picasso vient d'être totalement changé.

Le chantier de la future école du Bourg va entrer dans sa phase de démarrage visible. À la suite des travaux de terrassement qui ont eu lieu cet été, la mise en route de la construction va à présent débuter. Je vous invite à suivre ce chan-



tier exemplaire en matière de développement durable, car notre future école sera la première en construction bois de toute la Région Centre, confirmant l'engagement de notre commune pour le respect de notre environnement.

Enfin, à l'automne, nous débiterons les travaux d'extension de la crèche Danielle-Casanova afin de construire une nouvelle cuisine et réorganiser les salles pour les enfants. Car, on ne le sait pas assez, les enfants accueillis à la crèche bénéficient de repas préparés chaque jour sur place, réalisés avec des produits frais afin de prendre en compte les besoins spécifiques des tout-petits, mais aussi de les éveiller au goût.

D'autres grands projets vont bien entendu se poursuivre, notamment dans les quartiers du Lancy et Kennedy - Château-Blanc où l'engagement de la Ville pour améliorer le cadre de vie et l'habitat porte ses fruits. Je vous invite là aussi à découvrir ces belles réalisations. Au Lancy notamment, rue Paul-Painlevé, la reprise de tous les parkings en pied d'immeubles s'est accompagnée de la création d'une placette dotée d'une fontaine qui, avec les grandes chaleurs, a eu un franc succès. Et à Kennedy, de nombreux immeubles sont désormais dotés de jardins privatifs et de portails d'accès améliorant considérablement la vie de tous les locataires, notamment ceux des rez-de-chaussée, et la beauté du quartier.

Bien d'autres projets se déroulent partout dans notre ville, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des Chalettois.

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 - Edito

P3 - Actualités

Franck Demaumont interpelle le gouvernement sur l'emploi et le logement
Bourses d'aide aux études

P4 - On en parle

La rentrée scolaire

P5 - Invité du mois

M. Roland Poulain, nouveau directeur de l'école élémentaire de Vésines

P6 - Vivre ensemble

La fête du Plateau

P7 - Développement durable

Les animations à la Maison de la Nature et de l'Eau

P8 - Du côté de la radio

La finale du festival musical « Label Tremp »

P9-10-11 - Dossier

La saison culturelle 2012 / 2013

P12 - Arts et culture

Célébration de la Journée internationale pour la Paix

P13 - Sports et loisirs

Du 24 au 30 septembre : Fête du sport

P14 - Libre expression

La Route de France féminine à Chalette

P15 - Histoire d'avant

L'école publique et laïque : une longue conquête sociale

P16 - À l'affiche

Arts de rue des « Croqueurs de pavés »

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Franck Demaumont interpelle le gouvernement sur l'emploi et le logement

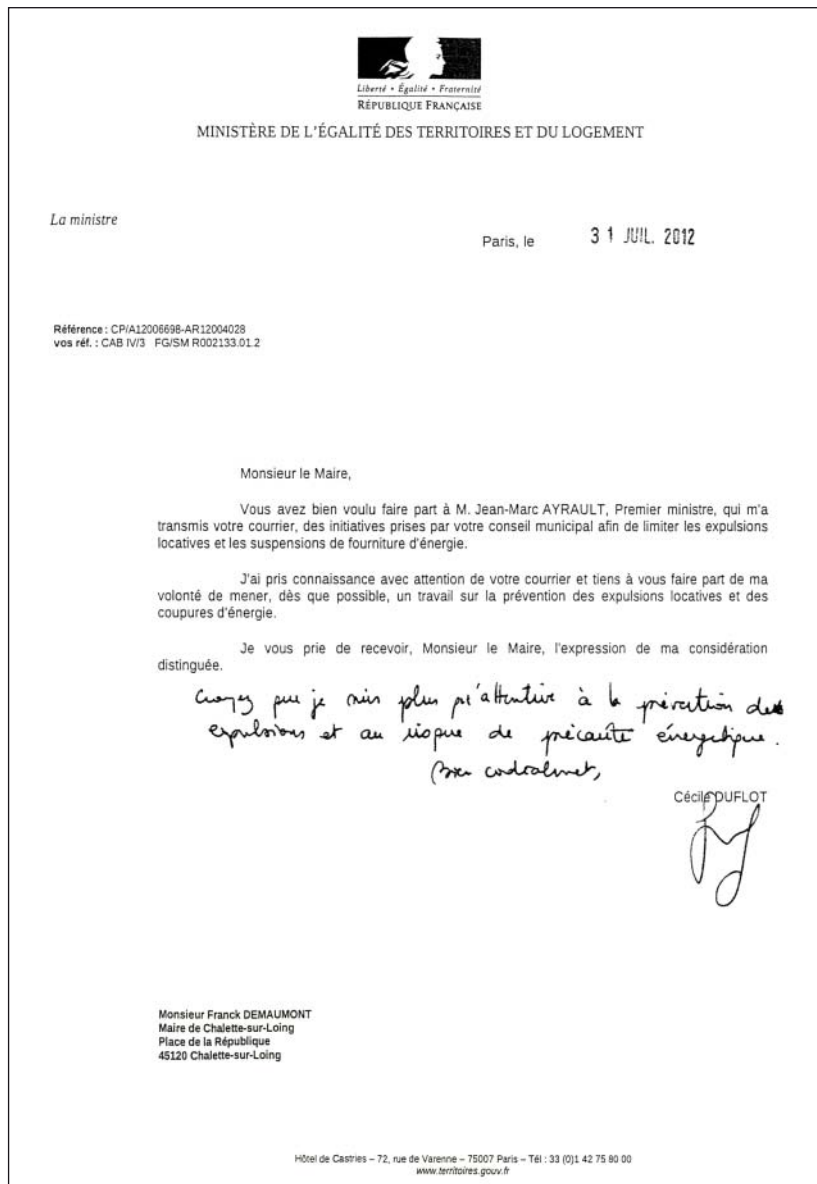
Dès la formation du gouvernement Ayrault, Franck Demaumont a souhaité associer les organisations chalettoises (associations et syndicats) déjà engagées dans les batailles pour le Droit au logement et la Cellule de veille économique dans l'interpellation du nouveau gouvernement.

Concernant le Droit au logement, le maire et les responsables associatifs et syndicaux ont souhaité connaître la position du gouvernement et les actions qu'il va engager pour prévenir les expulsions locatives. Le Premier ministre, puis Mme Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du logement, ont répondu (ci-contre le fac-similé).

Concernant la mise en œuvre d'une table ronde départementale sur l'emploi et la reconquête industrielle, si le ministère n'a pas répondu par courrier, M. Demaumont a rencontré le mardi 28 août M. Malizard, Commissaire régional au redressement productif nouvellement nommé dans la région. Nous reviendrons dans le prochain « Chalette Place Commune » sur ce rendez-vous.



Échanges entre Franck Demaumont et M. Malizard, Commissaire régional au redressement productif.



Rentrée universitaire 2012 : bourses d'aide aux études

Les hausses des frais d'inscription pour les étudiants, déjà annoncées par le gouvernement, viennent d'être publiées au Journal officiel : 181 euros en licence (+ 2,26 %), 250 euros en master (+ 2 %), 380 euros en doctorat (+ 2,15 %). Ces hausses s'ajoutent à l'augmentation du prix du ticket de

restaurant universitaire (+ 1,64 % à 3,10 euros) et à celle de la cotisation de la Sécurité sociale étudiante, etc. Pour l'UNEF, premier syndicat étudiant, il y a urgence d'aider davantage les jeunes qui s'engagent dans des études supérieures. C'est le sens de l'engagement de la Municipalité qui, chaque année, octroie des

bourses pour les lycéens et étudiants. Pour bénéficier d'une bourse d'aide aux études, les demandes doivent être déposées entre le 18 septembre et le 13 octobre tous les après-midi et samedis matin auprès du service scolaire (tél. : 02 38 89 59 54).

On en parle...

Rentrée scolaire : c'est parti pour une nouvelle année !

Après près de deux mois de vacances, les élèves ont repris le chemin de la maternelle, de l'école élémentaire, du collège, du lycée professionnel ou général, ou encore de la faculté. Un rendez-vous incontournable pour des millions de jeunes avec, à la clé, son lot de nouveautés... ou pas. Ci-dessous tout ce que vous devez savoir sur la rentrée à Chalette.



Ce qui a changé...

À Vésines : trois nouveautés. Les enfants de l'école élémentaire feront connaissance avec leur nouveau directeur, **M. Poulain** (voir article page 5) qui vient de l'école Génébrier de Montargis. D'autre part, l'accueil périscolaire du matin et du soir s'effectuera cette année côté école élémentaire et non plus côté école maternelle. Enfin, une classe maternelle a ouvert cette année. La Ville a installé deux bungalows permettant de regrouper en une seule unité toutes les classes de l'école maternelle. En effet, faute de place, l'an dernier une classe de maternelle était intégrée dans l'école élémentaire.

Au Lancy : glissement d'une classe élémentaire en une ouverture d'une classe maternelle. De fait, l'an dernier l'école comprenait 9 classes élémentaires et 2 classes maternelles. Avec ce glissement, cette année le groupe scolaire sera composé de 8 classes élémentaires et de 3 classes maternelles. À noter une fermeture de classe à l'école maternelle Georges-Cosson.

Au Bourg : une fermeture de classe à l'école René-Hurot et une ouverture à l'école Vivier-Boutet mais qui, aux dernières nouvelles, reste à confirmer à l'issue de la rentrée scolaire.

Kennedy-Château-Blanc : une ouverture de classe à l'école maternelle Pierre-Perret et une ouverture en élémentaire.

La rentrée en chiffres - **Rentrée scolaire 2011-2012 : 1617 élèves** (maternelle et élémentaire)

Rentrée scolaire 2012-2013 :

1665 élèves soit une augmentation de 62 élèves

Au 29 mai 2012, date du premier mouvement, le nombre d'enseignants à Chalette était de **73**, répartis ainsi.

Classes élémentaires :

- 11 à Henri-Barbusse (Lancy)
- 10 à Vivier-Boutet (Bourg)
- 7 à Michel-Moineau (Pontonnerie)
- 10 à Vésines
- 8 à Pierre-Perret (Kennedy-Château-Blanc)

Classes maternelles :

- 5 à Michel-Moineau (Pontonnerie)
- 6 à René-Hurot (Bourg)
- 6 à Pierre-Perret (Kennedy-Château-Blanc)
- 3 à Henri-Barbusse (Lancy)
- 2 à Georges-Cosson (Lancy)
- 8 à Vésines

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Service scolaire au 02.38.89.59.54 ou 59.55.

Le Point Information Jeunesse (P.I.J.) :

J'ai besoin d'un job pour financer mes études, comment faire mon C.V. ? Je voudrais faire un stage dans un pays européen, quelles sont les possibilités ? Comment passe-t-on le B.A.F.A. ? J'ai besoin d'aide pour financer mon permis de conduire. Le P.I.J. peut répondre à toutes ces questions et à bien d'autres si vous avez entre 13 et 25 ans. Il est situé dans les locaux de la mairie et est à votre disposition :

- **du lundi au mardi :** de 8h 30 à 12h 15 et de 13h 30 à 16h 30 (sur rendez-vous),
- **le mercredi :** de 8h 30 à 12h 15 (sur rendez-vous),
- **le jeudi :** de 8h 30 à 12h 15 et de 13h 30 à 16h 30 (sur rendez-vous),
- **le vendredi :** de 8h 30 à 12h 30 (sur rendez-vous).

Téléphone : 02 38 89 59 49

B. Taleb



Deux classes modulables ont été installées à l'école maternelle de Vésines.



Roland Poulain

« L'estime se construit, elle ne se décrète pas ! »

Le hall de l'école élémentaire de Vésines est à présent sorti du calme vacancier. Les couloirs lumineux, comme le confort des classes, n'attendaient que la rentrée des enfants et des enseignants pour partir à la conquête d'une énième aventure scolaire. C'est précisément le cas avec l'arrivée de Roland Poulain, le tout nouveau directeur. Portrait...

Aussi loin qu'il s'en souvienne, Roland Poulain a toujours voulu travailler dans l'enseignement ! « Enseigner c'est instruire, c'est transmettre un savoir », en quelque sorte dans le droit fil de cette célèbre phrase de Montaigne : « Instruire ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu ». C'est donc le début d'une autre « histoire » pour cet enseignant âgé de 53 ans et il a bien l'intention de mettre ses 25 années d'expérience des rouages de l'enseignement au service de ses nouvelles responsabilités. Ainsi, pour sa première expérience en tant que directeur d'école, l'enthousiasme demeure : « Pour moi, c'est une manière de boucler la boucle : retrouver les structures de l'enseignement de base où j'ai démarré ma carrière et y apporter tout ce que mon parcours m'a appris. Le challenge est excitant ! »

Être à l'écoute de l'équipe !

Pour autant, il n'est pas question de tout bouleverser. « Je tiens à respecter la continuité pédagogique des projets de l'équipe enseignante en place ». Pour la dynamiser et garantir l'objectif ultime de qualité d'apprentissage et de réussite des élèves, il ne manque pas d'idées. « Mais c'est en équipe que tout va se jouer. Les échanges de savoir m'ont toujours intéressé : on n'avance pas tout seul ! ». Pour lui, le directeur d'école a besoin de tous et de chacun dans son quotidien : une ATSEM aidant les petits, une collègue qui rassure, un élève offrant un joli dessin, un parent félicitant l'équipe enseignante... « Et sans ce respect commun, l'école de la République n'est pas ! ».

Quelle motivation se trouve-t-on à l'aube d'une nouvelle rentrée scolaire ?

« Aimer passionnément ce que l'on fait, ce qui est toujours mon cas », assure-t-il. « Ce qui m'intéresse, c'est créer avec l'équipe d'enseignants des projets, les réaliser, permettre aux enfants d'avoir les meilleures conditions pour s'épanouir ». Souvent, les directeurs usent de la métaphore sportive, se décrivant en « entraîneurs d'une équipe de sportifs » qui gagne à condition d'être soudée et de déployer une stratégie collective. Autre moteur, selon lui : la reconnaissance des familles et des institutions. Roland Poulain est d'ores et déjà conscient des multiples sollicitations du métier. « Il faut savoir ouvrir, fermer les portes, entendre la sonnette, gérer les clés, les entrées, les sorties, téléphoner pour avoir un remplaçant, gérer l'attente du remplaçant ou du non remplacement, maintenir en état le photocopieur, globaliser les commandes de classes, trouver un bus pour une sortie... être à l'écoute de l'Inspection Académique, de la mairie, des parents, des élèves, des collègues et apprendre aussi à dire non ! » Bref, la liste est infinie mais représente bien la richesse de cette profession. Sans oublier le principal : préparer et faire sa classe ! « ... Avec toute l'énergie constructive que cela implique, avec ce questionnement perpétuel qui est de se demander ce qu'ont appris aujourd'hui les élèves, quelles voies détournées l'on va emprunter pour que tel élève s'approprie ce savoir... ». Alors précisément dans cet état d'esprit, faisons nôtre cet adage : il n'est désir plus naturel que le désir de connaissance !

W. Le Bellec

Vivre ensemble

La fête du Plateau : une journée riche en émotions !

Invité par l'Agglomération Montargoise dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine et de la fête du quartier du Plateau, le festival de la Région Centre «Excentrique» va revisiter la thématique du chantier sous des formes artistiques décalées le samedi 22 septembre.

C'est le chantier ! Tout est en devenir ! *Excentrique* vient apporter sa pierre de manière loufoque et décalée au projet de rénovation urbaine du boulevard Kennedy. Perchés sur les pelleteuses, en équilibre dans les airs, des artistes de cirque de la compagnie belge Circ'ombelico réinventent l'acrobatie grâce à un minuscule cirque de poche : les deux acrobates exécutent avec le plus grand naturel une chorégraphie calculée au millimètre. De la contrainte de l'espace, ils font un jeu burlesque, inventent des positions, utilisent les portes et même les volets. Une partie de cache-cache qui se termine autour d'un verre à la sortie du camion, artistes et public réunis !



Après le cirque, entrez dans la danse !

Participants amateurs et danseurs professionnels s'approprient l'un des terre-pleins en cours de réaménagement pour en faire un plateau de danse, les répétitions se sont notamment déroulées salle du Château-Blanc cet été. Sous des formes artistiques décalées, ouvertes à la participation du public, la compagnie chorégraphique X-Press invitera pour son spectacle « Face à face » des amateurs à investir l'un des principaux terre-pleins du quartier

en cours de réaménagement suite à la destruction d'anciennes barres. Une danse où le hip-hop se mêlera au baroque.

Le quartier change mais la mémoire reste !

Pour preuve, elle se raconte à travers la création de photos-souvenirs visuelles et sonores, notamment grâce à l'installation de Guykayser qui se déroule comme un jeu, une sorte de

relais où, au lieu de se passer la balle, on fait circuler les souvenirs d'une oreille à l'autre : chacun vient glisser sa tête dans une image grandeur nature qui est un montage de photos-souvenirs des habitants du quartier. Au programme aussi pour cette fête de quartier du Plateau : vide-grenier et forum des associations. Une journée qui ne sera pas tout à fait comme les autres !

Déborah Creff

Un jour sur le Plateau
Spectacles **GRATUITS**
Participez à la fête, rendez-vous Boulevard Kennedy à Chalette / Montargis

Hip-hop
Sports
Jeux
Cirque
Vide-grenier
Associations
Convivialité
Restauration

Samedi 22 Septembre 2012
10h - 21h

Tél : 02 38 95 02 02
www.agglo-montargoise.fr
1, rue du Faubourg de la Chaussée - 45200 Montargis

Agglomération Montargoise
Cœur de villes cœur de vie
MONTARGIS
Vallogis
logemloiret
OTELIERS DE DEVELOPPEMENT LOCAL
l'acsé
MONTARGIS

Développement durable

Les animations nature de la Maison de la Nature et de l'Eau

Que font nos enfants quand leur classe se déplace à la Maison de la Nature et de l'Eau ? Un exemple parmi les multiples activités proposées : les petites bêtes de la mare.

Catherine Pépin, l'animatrice, emmène les enfants sur la petite mare pédagogique du Grand Rozeau, où trois pontons ont été aménagés pour permettre aux enfants de pêcher dans l'eau grâce à des troubleaux (des sortes d'épuisettes avec des trous plus petits).

Ils attrapent des insectes aquatiques qu'ils mettent dans des bacs remplis d'eau pour les observer. Comment se déplacent-ils ? Certains patinent sur l'eau. Comment respirent-ils ? Certains ont un tuba ! Comment se comportent-ils ? Certains se mangent entre eux !

Il s'agit ensuite de les identifier. Les plus petits s'aident des dessins fournis par l'animatrice, les plus grands utilisent des « clés de déter-

mination » qui leur permettent de trouver le nom des petites bêtes grâce au nombre de pattes, aux ailes, à la taille, puis à la forme de la bestiole.

Bien entendu, à la fin de l'animation, les insectes sont relâchés dans la mare.

Les enseignants ne sont pas en reste : une fois rentrés dans leur classe, ils exploitent les observations faites pour expliquer les transformations de certains insectes, de larves en papillons, libellules ou coccinelles, et pour approfondir les connaissances, par exemple en expliquant les chaînes alimentaires.

Catherine Pépin et Laurence Duval



Ducôtédelaradio...

« *Label Tresp* » joue sa finale !

Le premier festival musical dénommé « *Label Tresp* » organisé par Radio Chalette en partenariat avec le Service culturel de la Ville va bientôt connaître son gagnant. En effet, le 15 septembre à 20 heures 30 se déroulera la finale au Hangar. Un concert éclectique qui s'annonce des plus détonants !

Pour rappel, le « *Label Tresp* » a pour objectif principal de promouvoir les talents locaux dans le domaine de la musique, mais également de créer un nouvel événement musical pour les habitants de l'agglomération montargoise. Ainsi, l'aventure de cette première édition a débuté le 24 février dernier (avec le passage de quatre groupes d'une durée d'une vingtaine de minutes) à la Maison des Arts et s'est poursuivie dans la même configuration les 27 avril (Maison des Arts) et 8 juin (au Hangar). Près de trente groupes et artistes ont fait acte de candidature, à l'arrivée 12 groupes ont concouru. Lors de ces trois soirées, près de 400 personnes sont venues découvrir ces artistes locaux. À l'issue de la dernière soirée organisée au Hangar, les membres du jury ont délibéré et dévoilé le nom des trois finalistes. Il s'agit tout d'abord de la formation « Arno Walden » issue de la première soirée du concours ainsi que des formations « Ni queue ni tête » et « Thérapies blues » qui, elles, se sont produites sur scène lors de la dernière soirée. Ces trois groupes se retrouveront à nouveau sur la scène du Hangar le 15 septembre pour un set de 45 minutes chacun. En fin de soirée, le jury (composé de programmateurs de radios et de festivals), délibérera pour élire le gagnant de cette première édition « *Label Tresp 2012* ». Sachez d'ores et déjà que, pour la seconde édition de ce tremplin musical, les deux premières sélections auront lieu les 8 février et 12 avril au Hangar à 20 heures 30. En attendant, venez nombreux et nombreuses ce samedi 15 septembre au Hangar à 20 heures 30 pour deux heures et quinze minutes de concerts gratuits à base de rock, de blues et de chanson française...

W. Le Bellec



Chanson, humour, théâtre, interactivité, le nouveau programme culturel est arrivé !

Désormais, ce sera en septembre avec la rentrée scolaire que l'on découvrira la nouvelle saison culturelle et où l'on s'empressera de noter sur son agenda la date des spectacles à ne pas manquer.

C'est en effet une des nouveautés de la saison ! Comme le souligne Stéphanie Romero, responsable du Service culturel de la Ville, « dorénavant nous avons choisi de construire notre programmation non plus sur une année civile mais sur l'année scolaire afin de l'harmoniser avec l'ensemble des activités culturelles de l'agglomération et des institutions. Ce nouveau calendrier va nous permettre de conforter et d'intensifier notre travail en direction des scolaires ».

Autre nouveauté, la plupart des spectacles sont programmés à 20 heures afin de permettre aux plus jeunes d'y assister et favoriser ainsi les sorties en famille. Et puis, fait majeur, pour que vive le Hangar, qu'il devienne un lieu de convivialité, de création et de recherche, une sorte de laboratoire d'expérimentation artistique populaire, une résidence d'artistes¹ débutera en janvier.

Le Hangar : un espace de création partagée

En partenariat avec les établissements scolaires - de la maternelle au lycée - le Hangar accueillera tous ceux qui le souhaitent (acteurs, chanteurs, danseurs, musiciens, plasticiens, peintres, chercheurs, habitants) pour créer, ensemble, un spectacle original et authentique. Il se transformera alors en un délicieux bouillon de cultures à savourer sans modération ! Et puis, précise Stéphanie, « **assister, participer aux spectacles présentés au Hangar, c'est vivre en direct l'émotion, la partager avec ses concitoyens, c'est faire acte de résistance !** » Car, au fait, qu'attendons-nous d'une programmation culturelle ? Du lien social ? De l'ouverture sur le monde ? De la distraction ? Tout cela, certes, mais aussi beaucoup d'autres choses. Grâce à sa diversité, le spectacle vivant que l'équipe du Service culturel nous propose de découvrir interroge, divertit, émeut, enrichit. Vaste, éclectique, il incite à la curiosité et contribue, comme le souligne Stéphanie, à l'émancipation des esprits : « **Ce qui est intéressant avec le spectacle vivant c'est qu'à partir de choses créées de toute pièce on peut arriver à émanciper les esprits, c'est super, non ? Eh bien c'est une de nos ambitions pour Chalette** ». Et puis, à Chalette,



les tarifs pratiqués font que le spectacle vivant est accessible à tous, une raison supplémentaire pour ne pas s'en priver !

Bref, comme nous le promet Stéphanie, de belles surprises, de bons moments d'émotion et d'éclats de rires en perspective ! Alors n'hésitez pas à vous procurer la plaquette 2012 /2013² qui page à page égrène les perles de cette nouvelle saison culturelle dont vous trouverez un avant-goût dans les deux pages qui suivent.

B. Taleb

¹ Lieu de recherche et de création temporaire qui a pour but la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel et met à la disposition d'un artiste un lieu de travail (atelier) et des moyens techniques adaptés.

² Service culturel : 02 38 93 17 96 – courriel : culturel@ville-chalette.fr

Dossier / Une saison au Hangar

> Le 5 octobre, Chalette accueille Da Silva ! (chanson)

Certains artistes choisissent de n'utiliser que leur prénom comme nom de scène. Da Silva, lui, fait partie de ceux qui optent pour n'utiliser que de leur nom de famille. Né en 1976 à Nevers (Nièvre) dans une famille d'immigrés portugais, Emmanuel Da Silva grandit dans un environnement provincial peu exaltant à ses yeux. Dès l'âge de douze ans, pour tromper son ennui, l'adolescent se rapproche de l'univers musical et, fan de groupes comme The Ramones, commence à avoir des velléités de compositeur : « *J'adorais leurs pompes, leurs blousons et leur musique, alors je me suis acheté une guitare électrique et j'ai commencé à faire du punk* ».

Mais Da Silva est un chanteur français qui a la bougeotte. Après avoir parcouru la France de long en large et participé à de nombreux projets, il se place aujourd'hui comme une valeur sûre de la chanson française. Du punk à la nouvelle chanson française et au pop rock acoustique en passant par la musique électronique, le parcours de Da Silva est marqué par une recherche de l'affinement musical. Ton résolument rock, tension latente, mots ciselés, arrangements sobrement efficaces : dès son premier album, Da Silva impose son univers singulier, plus proche d'un rock acoustique de la chanson française. La Distance en janvier 2012 confirme que Da Silva cabote avec bonheur le long des côtes de la nouvelle chanson française. L'album à fleur de peau aborde avec recul et réalisme sa vie d'artiste,



© RICHARD DUMAS

ses errances, sans oublier la crise, la société et le couple. Mélancolique et poétique, l'album regorge de sonorités enlevées et de ballades poignantes. Si vous aimez la chanson à textes, alors n'hésitez pas à venir l'écouter, vous en ressortirez conquis...

> Les 5 et 6 avril : *Court-miracles* (théâtre) - spectacle en collaboration avec l'A.M.E.

Si le Service culturel devait élire LE spectacle de la saison, c'est sur celui-ci qu'il porterait son suffrage. Court-miracles ou miracle tout court ? Ce spectacle réunit le cirque et la guerre. Deux univers pourtant diamétralement opposés, réunis pour un miracle que l'on voudrait voir durer plus longtemps. Intrigants, effrayants et tendres, les étranges personnages de cette comédie nous mènent sur des chemins hors du commun. Le cirque à la guerre, c'est un peu la fleur qui éclôt sur le pavé. Même abîmés par la guerre, cette cul-de-jatte depuis peu, ce duo de bidasses manchots, tous ces infirmes nous font rire jaune d'une

situation très sombre. Jonglage, ballet sur roulettes ou encore acrobaties à plusieurs sur un fil, toutes les disciplines du cirque nous font rêver d'une autre époque au son d'un piano rétro tout au long de la pièce. La mort omniprésente ? Oui et pourtant on rit ! On se laisse prendre au jeu des miracles de courte durée en retenant son souffle avec cet homme très maladroit qui se lance dans l'entreprise périlleuse de marcher sur un fil... électrique ! Tombera ? Tombera pas ? Quelqu'un relèvera-t-il par accident le levier pour mettre l'électricité ? Suspense... Mais le spectateur est aussi sur le fil : entre loi de la jungle et vraie solidarité, ça tangué. Les réalités de la guerre tranchent davantage avec le plaisir léger et frais du cirque : avarice, nécrophilie, travail des enfants, tous les vices humains mettent en valeur ces rats acrobates et ce travail brillant de marionnettistes. Les comédiens font preuve d'une grande agilité et jouent parfois deux rôles en même temps. Évidemment, le spectateur cherche, s'interroge sur les mécanismes, les illusions. Mais se laisser porter à cet instant, se fondre dans l'illusion, c'est aussi l'échappatoire à la réalité et à la guerre. La violence est là : jets de pétard, reproductions de bombardement (avec projection de terre et effets pyrotechniques !). Mais qu'importe, cette beauté éphémère et fragile s'apprécie comme un souvenir d'enfance retrouvé. À ne pas manquer !



© RAPHAËL KANN

Dossier / Une saison au Hangar

> Le 26 janvier, le *Point Virgule* fait escale au Hangar (humour)

Le Hangar sera une des nombreuses étapes de la tournée qu'a entamée le Point Virgule. De Florence Foresti à Pierre Palmade en passant par de nombreux autres artistes, ce café-théâtre parisien a révélé de nombreux talents (Alévêque, Roumanoff...) Il flaire, souvent avec justesse, les humoristes d'aujourd'hui et de demain. Et si Henri Salvador chantait que le travail c'est la santé, on peut dire que le rire la conforte. Alors, si vous avez envie d'échapper aux soucis quotidiens, d'éclater de rire le temps d'une soirée, ne manquez pas ce rendez-vous qui vous réserve de nombreuses surprises... Pourquoi pas la venue d'Olivier de Benoist (ODB pour ses déjà nombreux fans) ou bien encore un ou deux de ses acolytes de la désormais célèbre émission du service public « *On demande qu'à en rire* » ! Si vous êtes curieux et aimez le suspense, n'hésitez pas, réservez votre soirée, vous ne serez pas déçus !

> Mercredi 13 février à 15 heures, à la médiathèque : *Un nuage sur la terre* - L'atelier du vent (jeune public 3 à 6 ans)

Tout est magnifique dans ce spectacle, véritable petit bijou d'invention, de poésie, d'originalité et de sensualité. Quand la comédienne nuage apparaît, superbe et douce, elle communique avec nous dans une langue des signes que nous traduit notre « *nuageologue* ». Elle nous conte ainsi son voyage à travers le monde avant de s'en retourner dans le ciel. C'est un hommage à la nature et au regard nu que nous offre sa rencontre. Grandir à ces tout premiers âges de la vie, à l'éternelle découverte du monde.



Venez découvrir la saison culturelle 2012 / 2013
Samedi 8 septembre à 18h30 au centre culturel Le Hangar.
A l'issue de cette présentation aura lieu le premier spectacle de cette nouvelle saison :
« *Entremets* » de et par Diego Stirman.



> Les points forts de la saison culturelle 2012-2013

- Mise en résidence d'une compagnie locale (Tivolio) qui, durant toute l'année, travaillera avec tous ceux qui le souhaitent sur un spectacle qui sera présenté en juin au Hangar.
- Chansons d'ici et de là-bas.
- Intensification du partenariat avec les écoles, lycées et collèges.
- Théâtre sous toutes ses formes.
- Place à l'humour à travers divers « *stand-up* ».
- Des spectacles un peu plus profonds qui donnent libre court à l'émotion, la réflexion, des spectacles qui transmettent des messages et dont on sort avec, peut-être, l'envie de s'adresser autrement à autrui.
- Des spectacles qui s'imbriquent dans des événements locaux, nationaux ou internationaux : Festival autrement autres mots, Printemps des poètes, Journée internationale de la Paix, Journée internationale des droits de la femme.

Mille grues envoyées au Japon pour la Journée internationale de la Paix

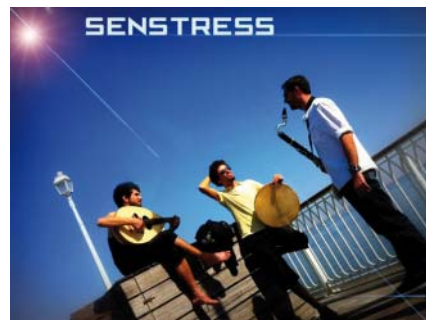
Comme tous les ans, la Ville de Chalette va célébrer le vendredi 21 septembre la Journée internationale de la Paix. Pour l'occasion, mille grues seront envoyées au Japon et un concert du trio Sensstress sera donné au Hangar à 20 heures 30.

Cette Journée internationale de la Paix s'inscrit dans la continuité de l'an passé ; on se souvient de la projection, il y a un an au Hangar, du film d'animation de Seiji Arihara, « *L'oiseau bonheur* ». Ce dessin animé relate l'histoire de Tomoko, une fillette de douze ans qui découvre à Hiroshima une statue de bronze représentant une grue : Tomoko s'émerveille alors devant la multitude d'oiseaux multicolores réalisés en papier par des enfants du monde entier et déposés autour de la statue. Suite à cette projection, les enfants des centres de

loisirs et des personnes âgées de la ville ont ainsi confectionné cette année mille grues qui seront envoyées au Japon en l'honneur de la statue de Sadako Sasaki ; cette fillette japonaise, née à Hiroshima en 1943, est décédée à l'âge de douze ans d'une leucémie due à la bombe atomique d'Hiroshima avant de devenir, avec la grue en papier, un symbole pour la Paix.

Et aussi de la musique avec le trio SENSTRESS

Par ailleurs, un concert gratuit du groupe Sensstress sera donné au Hangar à partir de 20 heures 30. Ce trio est composé de Nawras qui joue du oud et de la contrebasse, de Yanal pour les percussions et du clarinetiste bordelais Adrien Bernege. Ensemble, ils jouent les musiques du Moyen-Orient, passant de la variété aux classiques arabes et turcs. Nawras et Yanal font tous les deux partie de l'association créée en 2002 à Angers, « *Al Kamandjâti* », dont



le but est de mettre sur pied des écoles de musique pour les enfants les plus démunis de Palestine, en premier lieu ceux des camps de réfugiés. « *Al Kamandjâti* » signifie « le violoniste », un symbole pour l'association angevine éponyme qui veut faire rayonner la musique en Palestine.

Déborah Creff



Nouvelle fontaine rue Paul-Painlevé

Dans le cadre de la rénovation du quartier du Lancy, la mise en eau de la nouvelle fontaine rue Paul-Painlevé a eu lieu lundi 6 août, en présence du premier adjoint au maire, Christian Berthier. De nombreux riverains sont venus à ce rendez-vous. Quant aux enfants présents, ils n'ont pas hésité à se rafraîchir avec allégresse dans la toute nouvelle fontaine : ce lieu convivial de rencontres s'avère en effet très utile l'été quand la température monte pour remédier aux coups de chaud !

Déborah Creff



Faites la découverte d'un sport

Pour son édition 2012, la Semaine du sport proposée depuis de nombreuses années par la Ville de Chalette se déroulera du lundi 24 au samedi 30 septembre.

En partenariat avec de nombreux clubs et associations sportives chalettoises, les enfants seront invités à s'initier à des disciplines sportives variées, que ce soit du karaté, du football, du taekwondo, de la nage avec palmes mais aussi de la voile. Les différents clubs participants ouvriront leurs portes au



public pour lui faire découvrir leurs disciplines. Parmi ceux-ci figureront notamment la Gymnastique de détente de Chalette, l'U.S.C. Foot, le Judo club chalettois et la section BMX du Guidon chalettois, et bien d'autres encore. Autant dire que ces découvertes permettront de nouvelles inscriptions dans les différents clubs sportifs.

Un moment pour les scolaires

Deux journées, les jeudi 27 et vendredi 28 septembre, seront plus particulièrement destinées aux scolaires, les C.P. et C.M.2, et ce en partenariat avec l'Éducation Nationale. Deux pôles, le com-



plexe Auguste-Delaune et la base de loisirs, accueilleront les enfants et un certain nombre de clubs qui seront présents avec leurs éducateurs Brevet d'État pour faire découvrir différentes disciplines.

Pour plus de renseignements : Service des sports au 02 38 93 81 43.

Patrice Avezard

Palette Forme Gymnastique senior

Depuis la saison 2004-2005, Palette Forme propose un cours de Gymnastique senior dirigé par Thomas Foucault tous les jeudis matin de 10 h à 11 h à la Maison des Associations - Ta-

rifs annuels : 60€ pour les Chalettois, 70€ pour les non Chalettois. **Ne pas oublier le certificat médical et trois enveloppes timbrées.** Pour tout renseignement : 06 11 51 24 91.

À noter :

- **Septembre 1998 :**
Création de l'association.
- **Octobre 2004 :**
À la demande de la Ville, ouverture d'un atelier de gymnastique douce – remise en forme senior afin de reprendre la suite d'un cours de gymnastique organisé par le SEMURPA.

Réunion d'information pour une étude de besoins des personnes atteintes de la maladie de Parkinson

Agitation ou tremblements, accélération ou précipitation, rigidité ou blocage, c'est tout cela la maladie de Parkinson. Cette maladie chronique se traite mais ne se guérit pas. En France, la maladie de Parkinson touche près de 150 000 personnes avec 10 000 nouveaux cas diagnostiqués par an. Face à cette situation, ASSOPARK et le réseau INA vont réaliser une étude de besoins à destination des personnes



atteintes de la maladie de Parkinson et de leurs aidants. Elles organisent ainsi des réunions d'information le vendredi 14 septembre, de 14h à 16h, salle Max-Nublat à la Maison des Associations de Chalette. Toutes les personnes concernées de près ou de loin par la maladie de Parkinson sont donc invitées à participer à cette étude de besoins en se rendant à ces réunions ou en appelant le 06 82 97 53 67.

Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

➔ Le Groupe des élus communistes :

Non à l'austérité à vie !

La défaite de Nicolas Sarkozy et le coup d'arrêt à 10 ans de droite dans notre pays a fait naître un immense espoir de changement. Pouvoir d'achat, salaires, emplois, santé, éducation, services publics... les urgences des Français sont nombreuses et il faut apporter rapidement des réponses.

C'est possible ! Notre pays n'a jamais été aussi riche. De l'argent, il y en a, mais il est détourné au seul profit des banques, des actionnaires et des grandes fortunes. Et aujourd'hui, le gouvernement s'apprête à se fermer toute possibilité d'agir en voulant ratifier, dans l'urgence, le Traité européen instaurant un Mécanisme Européen de Stabilité (M.E.S.), aussi appelé « Sarko-Merkel ». Ce Traité aggravera les politiques d'austérité par-

tout en Europe sous prétexte de diminuer les dettes des Etats. Dans la situation actuelle, c'est déjà très grave.

Mais il y a bien pire ! Ce Traité offrira à Bruxelles le contrôle total sur les dépenses du budget de chaque Etat, avant même qu'il ne soit voté ! C'est très grave, cela signifie que nous offrons les clés des décisions de notre pays à l'Europe. C'est notre avenir, celui de nos services publics qui se jouera dans quelques semaines !

Il faut un référendum ! Chacun de nous a le droit d'être informé du contenu réel de ce Traité, et doit pouvoir voter. Dès la rentrée, exigeons un vrai débat, exigeons un référendum ! Le 6 mai, en sortant Sarkozy, nous avons ouvert la porte pour que ça change. Ne la laissons pas se refermer !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

TEXTE NON PARVENU

État civil :

Naissances :

KAABI Yosr
JEYAKUMAR Sanjeevan
EL MESSAOUDI Adem
AYDIN Kaan
SOMON Ethan
CHETIOUI Rayan
THIAM Mohamed
N'DJA Rayhana
CANTIENI Mathis
AKISTI Yusuf
BALMANN HARDY Evan
NTSATOUBOUSSI Jordy
BARTHOD-TONNOT Célian
GOCE Hervé
BAVAROIS Shaylee
WEISS JOUY Maylleronne
BELHAJ Insaf
KÖTRI Kerem

Décès :

DUTHION Vve GUILLOMET Colette
DEGNY Evelyne
BOURIAU Jacques
MIJOULE Nelly
PINCHON Michel
BONNARD André
CUSIN Daniel
ÖZDEMIR Ali
KLYMKOV Anna Vve DELAPIERRE
BLAIN Madeleine Vve LEMAIRE

La Route de France féminine à Chalette !

La ville de Chalette a accueilli mercredi 8 août l'arrivée de la 5^{ème} étape de « la Route de France féminine ».

Cette course cycliste féminine est l'équivalent du Tour de France. Le peloton composé d'environ 70 filles s'est élancé de Pontault-Combault (Seine-et-Marne) en cette journée ensoleillée du 8 août pour 125 km de course et une arrivée à Chalette vers 15h.

Cette 5^{ème} étape a été remportée par l'Australienne Chloé Hosking, suivie de l'Ukrainienne Alona Andrux. Quant à la Française Fiona Dutriaux, elle est arrivée à la 3^{ème} place, offrant le 1^{er} podium tricolore depuis le début de cette Route de France.

Déborah Creff



Histoire d'avant



L'école d'antan au Musée d'école

L'école publique et laïque : une longue histoire de conquête sociale !

Dès l'Antiquité, les hommes ont compris le rôle primordial de l'instruction pour la société. C'est en effet à cette époque que naissent les premières écoles philosophiques. L'enseignement va alors peu à peu se développer. Après Charlemagne, les systèmes scolaires s'étendent mais concernent surtout la haute société. Il faut attendre le XIX^{ème} siècle pour que l'enseignement soit véritablement réformé. Ainsi, la réforme la plus importante en France reste sans conteste celle de Jules Ferry qui, en 1881, établit la gratuité de l'école et la rend obligatoire.

Victor Hugo, précurseur de l'école gratuite obligatoire !

Extrait du discours de l'écrivain et homme politique en janvier 1850 à l'Assemblée Nationale témoignant de cet élan : « Voici donc, selon moi, le but auquel il faut tendre dans un temps donné : l'instruction gratuite et obligatoire (...), un immense enseignement public, partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France, et plus haut encore, jusqu'à l'Institut de France ; les portes de la science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences. Partout où il y a un esprit, partout où il y a un champ, qu'il y ait un livre ! Pas de commune sans école ! ».

Jusqu'à l'aube du 19^{ème} siècle, la plupart des écoles restent misérables et sans grandes ressources. Les enfants n'ont pas de bureau ou de chaises, le papier n'est pas accessible, les crayons pas davantage. On apprend les chiffres et les lettres à même le sol et on les trace à l'aide de bâton ou de branche taillée. Évidemment, cette réalité est celle des enfants de roturiers et de paysans. Les fils et filles de familles aristocratiques reçoivent, pour la plupart, une éducation spécialement adaptée, dispensée par un ou plusieurs précepteurs attachés à leur seule maison. Il faut attendre l'année 1881 pour qu'un progressiste du nom de Jules Ferry (1832-1893) vienne changer la donne dans le monde de l'éducation. Promu au gouvernement comme ministre, il édicte des lois qui prescrivent l'école obligatoire et gratuite pour tous, filles et garçons, pauvres et riches confondus jusqu'à 16 ans. De plus, il retire l'école du tutorat religieux et la rend laïque. Certes, la petite école de cette première vague de révolution scolaire ne se lance pas d'emblée dans les chambardements technologiques. Elle reste très modeste dans ce qu'elle offre comme matériel d'apprentissage mais, peu à peu, on y ajoute les bureaux, les chaises, les cahiers, les plumes et l'encre, les bouliers pour le calcul, les chaînes d'arpenteur pour les mesures, les balances pour les poids ainsi que les manuels scolaires. Grâce à cette évolution de l'école, il n'existe presque plus d'analphabètes en France.

L'organisation de l'école

L'arrêté du 27 juillet 1882 propose une organisation pédagogique reposant sur la division de l'école primaire en trois niveaux : les cours élémentaire, intermédiaire ou moyen et supérieur, avec le Certificat d'études qui met un terme à la scolarité. Chaque niveau délivre alors un ensemble de connaissances, repris et complété lors du niveau suivant, une organisation répétitive justifiée par la fréquentation scolaire irrégulière. Parallèlement à l'école primaire, les classes élémentaires des lycées et des collèges sont réservées aux catégories sociales plus aisées, dont les enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement secondaire. Les enseignants de ces classes élémentaires ne sont pas formés dans les Écoles Normales d'Instituteurs, mais dans un cadre distinct, celui des professeurs des classes élémentaires des lycées. La distinction faite au milieu du 19^{ème} siècle se maintient jusqu'en 1945, date à laquelle un décret supprime ces classes. Cependant, cette distinction demeure jusqu'aux années 1960. On observe ainsi que le double schéma de l'école dessiné à la fin du 19^{ème} siècle perdure longtemps.

W. Le Bellec



Vendredi 21,
samedi 22
et dimanche 23
septembre 2012

Lac de Chalette

Arts de rue « Les croqueurs de pavés »

Buvette et restauration / camping gratuit



Renseignements :

Tél. : 06 79 37 80 46
agoradesvesines@hotmail.fr
agoradesvesines.com
Facebook : les croqueursdepaves

Concerts et
spectacles
sous chapiteaux
Olivier Landre /
Cies Cirkofkof /
Les Bambini /
TAFTAF /
NIQUEUENITETE...

Brèves

Rentrée scolaire :

Pour les enseignants le lundi 3 septembre,
pour les élèves le mardi 4 septembre.

Comités de quartier :

- > **Vésines** : Réunion le 4 septembre à 18 h,
salle Roger-Salengro.
- > **Lancy** : Réunion le 12 septembre à 18 h,
salle Henri-Barbusse.
- > **Kennedy-Château-Blanc** : Réunion le 25
septembre à 18 h, résidence Louise-Michel.

Conseil municipal :

Prochaine séance ordinaire lundi 24 sep-
tembre à 20 h 30 – Salle du Conseil municipal
au premier étage de l'Hôtel de Ville – Séance
publique.

Avocat conseil :

Prochaine permanence mercredi 26 sep-
tembre sur rendez-vous au 02 38 89 59 03 ou
59 04.

Cérémonie des récompenses du concours des maisons et balcons fleuris :

Samedi 29 septembre à 14 h 30, salle polyva-
lente de la Maison des associations.

Vide-grenier de Vésines :

Dimanche 30 septembre de 8 h à 18 h.
Inscriptions et renseignements au 02 38 98
87 92.

Vendredi 26 octobre à 19 heures :

Soirée festive en l'honneur des jeunes diplômés (CAP, BEP, BAC, BTS, Licence, Master)
Inscription au Point Information Jeunesse
Tél. : 02 38 89 59 70

Tarifs :

5 € / jour
8 € / 2 jours
10 € / 3 jours
Gratuit - 6 ans

Les journées du patrimoine

> SAMEDI 15 SEPTEMBRE

- A partir de 14 h, Parc de loisirs du Lac de Chalette, Aire de jeux : « *Contes et histoires naturelles* ».
- De 15 h à 17 h 30, Musée d'Ecole, 1 rue Gambetta : Visite Libre.

> DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

- A partir de 9 h, départ depuis la Maison de la Nature et de l'Eau : Initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux.
- De 14 h à 17 h, Maison de la Nature et de l'Eau : Visite Libre.
- De 15 h à 17 h 30, Musée d'Ecole, 1 rue Gambetta : Visite Libre.